



Arras, le 18 décembre 2017

Repérage et traitement d'une pollution sur la plage de Dannes

Une pollution maritime a été constatée le dimanche 17 décembre 2017 sur la plage de Dannes.

Il s'agit de petites boulettes d'hydrocarbures présentes sur une dizaine de m² de l'estran.

Des analyses sont en cours par le Centre de documentation, de recherche et d'expérimentations sur les pollutions accidentelles des eaux (CEDRE) pour déterminer la nature exacte du polluant. Les résultats devraient être connus dans les prochaines 48 heures.

En l'état des connaissances, il est formellement déconseillé aux personnes de manipuler ces polluants.

Il a été demandé à la commune de Dannes de procéder au ramassage des polluants présents sur la plage.

L'ensemble des services de l'État reste mobilisé en appui de la collectivité, afin de suivre l'évolution et d'assurer le traitement complet de cette pollution.